

TOURS, le 30 JAN. 2025

POLE INGENIERIE ET PARTENARIATS

Mairie de Genillé
Monsieur Olivier FLAMAN
Maire
1 PLACE AGNES SOREL
37460 GENILLE

Objet : Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Genillé – Courrier du Conseil départemental

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 24 octobre 2024, vous sollicitez l'avis du Conseil départemental sur la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Genillé, sous un délai de 3 mois.

Toutefois, malgré plusieurs relances de nos services, le dossier complet, relatif à un projet de parc photovoltaïque, ne nous étant parvenu que le 20 janvier dernier, **je vous informe que le calendrier ne permet plus l'envoi d'une réponse du Département dans le délai réglementaire imparti.**

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma sincère considération.

La Présidente
du Conseil départemental d'Indre-et-Loire,

Nadège ARNAULT



Signé électroniquement par : Nadège
ARNAULT
Date de signature : 29/01/2025
Qualité : Présidente du Conseil
Départemental d'Indre et Loire